

ETATS-UNIS – Condamnation pour violation de brevet

Par Christophe NOISETTE

Publié le 23/08/2002

La Cour Fédérale d'Appel de Washington a condamné un agriculteur à une amende de 780 000 dollars pour violation d'un brevet sur semences, brevet détenu par la société Monsanto [1]. L'agriculteur, Homan McFarling, était accusé d'avoir conservé 40,5 tonnes de semences après la récolte de son soja Round Up Ready qu'il avait acheté à Monsanto.

[1] <http://caselaw.findlaw.com/us-federal-circuit/1167421.html>

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/etats-unis-condamnation-pour-violation-de-brevet/